

# En grève le 19/10

## contre la loi Rilhac



Avec la proposition de loi Rilhac et les annonces faites par Macron à Marseille voici quelles pourraient être les nouvelles missions des directeurs et directrices :

Union  
syndicale  
**Solidaires**

éducation

**Sud**  
92

### Planifier



Fixer la répartition des 108h annualisées pour toute l'équipe

### Programmer



Imposer les formations au sein de l'école

### Recruter



Recruter directement les enseignant-es sur des « postes à profil »

### Evaluer



Émettre un avis lors des rendez-vous de carrière

### Décider



Décider des maintiens et des passages anticipés, même contre l'avis des collègues

### Gratifier



Distribuer des primes en fonction de « missions particulières »

### Rapporter



Rendre toujours plus de comptes à la hiérarchie, remplir encore plus de documents administratifs

### Encadrer



Faire partie des « cadres » et devoir faire appliquer les directives ministérielles

Mettre en place une nouvelle hiérarchie ne correspond pas du tout à la demande des personnels et ne répond pas aux besoins des écoles. Il s'agit d'une mesure idéologique, que rien ne justifie. Alors que la proposition de loi doit repasser au Sénat le 20 octobre, nous appelons les personnels du premier degré à la grève le 19 octobre !